



CAPD du 18 octobre 2011 Déclaration du SNUipp-FSU

Tous les ans, le SNUipp-FSU intervient pour dénoncer la baisse constante du budget de formation des enseignants du premier degré et l'incidence de cette baisse sur l'offre de formation continue. Cette année ne fera pas exception.

Au préalable, nous tenons quand même à saluer, dans le présent Plan de Formation, la possibilité offerte à tous les personnels de postuler sur le dispositif de leur choix quel que soit leur secteur géographique. Cela avait été l'objet d'une de nos interventions l'an dernier.

Toutefois nous en resterons là en terme de satisfaction.

Parce que nous avons découvert en même temps que l'ensemble des personnels, le contenu du Plan de Formation 2011/2012, sans pour autant avoir été associés à la réflexion sur les contenus de l'offre, ni même avoir été informés des priorités académiques, alors même que toute l'année dernière, nous avons demandé la tenue d'un Conseil Départemental de Formation (qui ne s'est jamais tenu), nous ne pouvons nourrir qu'une certaine amertume quant au traitement du dossier de la formation continue dans l'académie.

La présentation du Plan de Formation est pourtant ambitieuse et promet des actions de formation innovantes, comme la large place donnée aux formations diplômantes. Cependant la formation ne peut pas être envisagée que sous cet aspect-là : ces dispositifs ne doivent se substituer ni aux « actions de formation traditionnelles » sur le temps de travail, ni aux congés de formation professionnelle. De même, comme le précisait en 2010, un rapport des inspecteurs généraux, une vraie formation ne se limite pas à « l'accompagnement des réformes ».

La majorité de la profession est en attente d'une formation répondant à ses besoins, sous forme de stages, alternant apports théoriques, analyses de pratiques et expériences sur le terrain, comme le format des stages longs permettait de le faire.

D'autre part, vous nous aviez assuré, lors de la mise en place des AFE il y a 2 ans, que les volumes de formation seraient supérieurs et organisés différemment. C'est la raison pour laquelle, malgré nos réserves, vous aviez intégré au Plan de Formation, les AFE du mercredi. Or aujourd'hui, après la réduction drastique de l'offre de stages en lien avec la réforme de la formation, les personnels subissent la diminution des possibilités de choix des AFE. Pour accompagner la mise en place des priorités académiques, ce sont ainsi 12 heures sur 18 qui sont imposées à la plupart des personnels, et même 18 heures sur 18 pour les directeurs, à qui on bloque 6 heures supplémentaires pour la direction. Sans parler des personnels qui exercent à temps partiel pour lesquels le choix va également être contraint...

Nous demanderons les incidences de cette multiplication d'actions à public désigné -notamment en terme d'annulations – mais nous pressentons déjà que ce sont les actions à dominante artistique et sportive qui en feront les frais.

Nous rappelons que pour nous, les stages ou actions à public désigné ne relèvent pas de la formation individuelle et volontaire.

Enfin, les modalités d'organisation des stages de trois semaines nous obligent pour la deuxième année, à dénoncer le remplacement des stagiaires par des personnels qui ne sont pas stagiaires de la Fonction publique et à redire notre opposition au recours à des personnels contractuels ou vacataires dans le premier degré.

Le SNUipp-FSU formule le souhait d'une véritable formation continue, professionnelle et ambitieuse, indispensable à l'exercice du métier d'enseignant.